



PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES



Gap, le 19 mars 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PAS DE L'OURS

Journée de travail en présence d'un Ingénieur Général des services de l'État

Une journée de travail était organisée ce jeudi 19 avril 2018 en vue de la création de la nouvelle route du Pas de l'Ours, en présence de Cécile BIGOT-DEKEYZER, préfète des Hautes-Alpes, et Jean-Marie BERNARD, Président du Département. Était également présent Patrick DIENY, membre du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD), missionné par le ministre de l'Intérieur et le ministre de la Transition Écologique et Solidaire pour apporter son expertise à la problématique routière du Pas de l'Ours, comme il l'avait fait précédemment pour le Chambon.

Afin de rétablir au plus vite la circulation en versant opposé du glissement de terrain, le Département a souhaité un plan de financement du projet de création d'une nouvelle route, à hauteur de 21 millions d'euros (HT), répartis à part égale entre les trois partenaires – l'État, la Région et le Département.

Ce souhait du Département doit désormais être examiné par les services de l'État, qui a souhaité aider financièrement le Département dans la construction de la nouvelle route du Haut-Guil, comme il l'a déjà fait pour la surveillance du glissement de terrain et l'aménagement de la route de secours : c'est le travail qui a été confié à Patrick DIENY pour les mois à venir, et qui servira de base à la détermination de la participation de l'État dans la création de la nouvelle route.

Contacts presse :

Préfecture des Hautes-Alpes : tél : 04 92 40 49 45 / 48 10 / 48 13 – pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr
Département des Hautes-Alpes : Olivier BUTEUX / 04 92 40 38 36 – olivier.buteux@hautes-alpes.fr

Outre la visite sur site, l'Ingénieur Général s'est également entretenu avec la Préfète et le Président du Département et les techniciens des deux entités. Un prochain rendez-vous est déjà fixé au début du mois de mai afin d'évaluer l'avancée de l'instruction de ce dossier, qui revêt une importance toute particulière pour les habitants du Haut-Guil.

État et Département sont déterminés à tout mettre en œuvre pour rétablir au plus vite l'accès à la vallée, dans le cadre des délais d'instruction des dossiers et afférents aux marchés publics. La situation du Pas de l'Ours demeure sous la surveillance permanente de l'ensemble des services compétents.

Contacts presse :

Préfecture des Hautes-Alpes : tél : 04 92 40 49 45 / 48 10 / 48 13 – pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr
Département des Hautes-Alpes : Olivier BUTEUX / 04 92 40 38 36 – olivier.buteux@hautes-alpes.fr